

« De meilleures conditions-cadres, maintenant ! »

Exposé de Hans Hess, président de Swissmem

Mesdames, Messieurs,

L'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux suisse est confrontée à un défi de taille. Vous venez d'entendre ce que pensent les entrepreneurs de la situation. Leur évaluation de la situation date de la période autour de Pâques. Pour ma part, je pense que l'ambiance s'est encore détériorée depuis lors. La dernière fois dont je me souviens avoir rencontré des niveaux aussi bas de l'indice des directeurs d'achat du PMI, c'était en 2009. Cela m'inquiète beaucoup, car le PMI est un indicateur fiable du développement économique futur.

Maintenant, nous devons réagir immédiatement pour éviter un effondrement trop violent. Tout d'abord, nous devons sortir le plus rapidement possible du confinement. Ce qui est possible étant donné que l'on sait maintenant que des mesures de protection et d'hygiène adéquates minimisent fortement le risque d'infection. Je suis ravi que le Conseil fédéral veuille mettre un terme au confinement en Suisse dans les semaines à venir. Il ne doit maintenant pas dévier de cette voie, même si le taux d'infection devait à nouveau augmenter temporairement. Il ne s'agit pas de marcher sur la corde raide, tout du temps que le système de santé suisse arrive à compenser ces augmentations. Une deuxième situation de confinement causerait à la Suisse des dommages encore plus importants, tant sur le plan économique que social, qui ne seraient que difficilement gérables. Étant donné que l'industrie MEM exporte près de 80% de ses produits, les marchés de vente doivent également retourner à la vie normale le plus rapidement possible. Je suis optimiste à cet égard, sachant que les autres pays élaborent également des stratégies pour sortir du confinement.

Même si une certaine reprise devait se manifester vers la fin de 2020, ou plutôt dans le courant de 2021, la pandémie de corona aura laissé de profondes cicatrices à l'industrie MEM suisse à moyen terme. Il est important que les entreprises s'adaptent à la nouvelle situation. Elles vont devoir gérer les étapes suivantes dans les prochains mois :

- Étape 1 : Assurer la survie de l'entreprise en période de ralentissement économique.
- Étape 2 : Adapter la base des coûts aux nouvelles réalités et rester agiles, attractives et innovantes pour les clients.
- Étape 3 : Retrouver le chemin de la rentabilité et investir dans l'avenir à long terme.

Les entreprises se trouvent déjà dans la première étape depuis plusieurs semaines. L'objectif majeur est de rester solvable. En règle générale, les entreprises MEM disposent d'une certaine réserve de liquidités. Contrairement au commerce de détail ou à la gastronomie, nos entreprises n'ont pas été officiellement fermées - sauf au Tessin. Il n'est donc pas surprenant qu'à la fin du mois d'avril, seulement 37% des entreprises MEM aient demandé un crédit COVID-19. Toutefois, le besoin de crédits pourrait augmenter au cours de l'année. Il est donc important que le délai pour les demandes de crédits soit prolongé jusqu'à fin 2020 ou que de nouveaux instruments soient créés pour aider à assurer les liquidités.

Étant donné que les commandes vont subir un recul massif, de nombreuses entreprises devront adapter leur base de coûts du volume commercial aux nouvelles réalités dans le cadre de la deuxième

étape. Souvent, cela ne sera possible que par le biais de mesures de restructuration et de licenciements, car les entreprises MEM ont déjà subi une « cure d'amaigrissement » suite aux deux chocs du franc. Seules les entreprises qui réalisent des bénéfices et qui sont capables d'investir suffisamment dans l'avenir pourront offrir des emplois sûrs à la majorité des collaborateurs. Il est malheureusement également probable que toutes les entreprises ne survivront pas à cette crise. Cela va supprimer des emplois supplémentaires.

Du point de vue actuel, nous ne pouvons pas nous attendre à une reprise avant 2021 pour la majorité des entreprises MEM. Il est donc d'autant plus important que la Confédération prenne les bonnes décisions. Et, dans ce contexte, je ne pense pas aux plans de relance économique. L'expérience a montré que l'effet de ce genre de mesure arrive trop tard et souvent au mauvais endroit. De plus, elles sont orientées de façon intrinsèque vers le marché intérieur et ne profitent pas à l'industrie d'exportation. À mon avis, nous n'avons qu'une option : des conditions-cadres encore meilleures. La Confédération, les cantons et les communes ainsi que l'administration doivent prendre des mesures qui améliorent la compétitivité de l'industrie d'exportation. Il faut arrêter tous les plans qui détériorent la compétitivité. Seules les entreprises compétitives seront capables à moyen et à long terme de verser leurs contributions fiscales et de créer de nouveaux emplois. La crise nous a appris ce que cela signifie de ne plus avoir d'emploi ne de revenu. Le travail n'est pas seulement synonyme d'argent. Il représente une partie essentielle du sens de la vie. Mais seules des entreprises compétitives peuvent contribuer à la prospérité et au progrès de la société.

Swissmem exige donc d'améliorer rapidement les conditions-cadres suivantes :

1. Suppression des droits de douane sur les produits industriels

La suppression des droits de douane sur les produits industriels réduira les coûts d'acquisition des produits de base industriels. Pour l'industrie MEM seule, cela se traduirait par une réduction des coûts d'environ CHF 125 millions par année. S'ajoutent à cela des soulagements importants au niveau administratif. Swissmem exige de la part du Conseil national et du Conseil des États d'approuver la proposition du Conseil fédéral lors de la session d'été. Ainsi, la suppression des droits de douane sur les produits industriels pourrait entrer en vigueur au début de 2021, ce qui pourrait sauver des emplois.

2. Renforcer l'encouragement de l'innovation

Les entreprises devront réduire leurs coûts dans les mois à venir. Selon la situation au niveau des bénéfices, elles pourraient être obligées de faire des économies également sur des projets d'innovation. Ceci compromettrait fortement leur compétitivité future. Par conséquent, la Confédération doit mettre 130 millions de francs supplémentaires à disposition pour les instruments d'Innosuisse « Encouragement de projets » et « Chèque d'innovation ». Cela permet d'éviter que les projets d'innovation ne soient victimes de mesures d'austérité dans les entreprises. De plus, le cadre des contributions pour les centres de transfert technologique doit être augmenté de 28 millions de francs selon l'art. 15 de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI).

En outre, il faut adapter temporairement les critères d'encouragement d'Innosuisse. Plus précisément, la contribution en espèces doit être accordée aux entreprises. La clé de répartition des coûts des projets entre les entreprises et les partenaires scientifiques d'actuellement 50:50 doit être ajustée à 20:80.

3. Améliorer l'accès au marché pour l'industrie d'exportation

Outre l'ouverture rapide des frontières pour permettre l'accès aux hommes d'affaires à nos principaux marchés de vente, les trois champs d'action suivants sont au premier plan :

1. De **nouveaux accords de libre-échange** sont indispensables. En supprimant les obstacles douaniers, ils facilitent considérablement l'accès au marché pour les exportateurs suisses. L'accord avec le Mercosur a été finalisé et doit être ratifié rapidement. Les négociations avec l'Inde et d'autres États d'Asie du Sud-Est ne sont pas encore achevées. À cet égard, un effort particulier doit être fait pour conclure les négociations le plus rapidement possible. En outre, il faut enfin entamer les négociations avec les États-Unis.
2. L'**accès non discriminatoire au marché intérieur de l'UE** doit rester assuré. Ceci est un élément vital étant donné que la part de l'UE aux exportations de l'industrie MEM se monte à 56%. Ce n'est pas le moment de faire des expériences. Pour commencer, le peuple doit comprendre l'importance de rejeter l'initiative de résiliation pour conserver les emplois en Suisse. Ensuite, les points en suspens de l'accord-cadre avec l'UE doivent enfin être clarifiés afin d'ouvrir la voie à une consultation parlementaire et finalement à une votation populaire.
3. Le **besoin mondial d'investissements dans les infrastructures** est estimé à 90 milliards de dollars d'ici 2040. Il faut faciliter l'accès à ces grands projets d'infrastructure, en particulier pour les PME. J'invite les organisations de la Confédération à soutenir les entreprises dans la préparation, l'obtention et la diffusion d'informations afin qu'elles puissent se porter candidates pour de tels projets. Des efforts sont demandés particulièrement de la part des ambassades suisses ainsi que des organisations telles que le S-GE, le SECO, les Swiss Business Hubs et la SERV.

4. Créer un cadre avancé pour la numérisation

La crise du coronavirus a démontré de façon impressionnante les avantages de la numérisation pour la société et l'économie. Nous avons maintenant besoin d'étapes supplémentaires pour assurer la progression de la numérisation au niveau des chaînes de création de valeur et des processus. À cet égard, les quatre champs d'action suivants sont indispensables :

1. Il faut éliminer les obstacles à l'expansion du réseau mobile 5G.
2. Une stratégie globale au niveau de la cybersécurité est nécessaire. Cette dernière doit inclure les infrastructures critiques, la défense nationale, les besoins de l'économie et de la société.
3. Les services « eGovernment » doivent être développés. Cela permettrait de réduire considérablement la charge administrative et financière pour les entreprises et les particuliers.
4. Il nous faut développer les compétences numériques à tous les niveaux de la formation et dans les entreprises.

5. Cadre politique et juridique au niveau des marchés publics

Pour terminer, j'aimerais me prononcer sur les marchés publics. Swissmem ne veut pas de modification de la loi fédérale sur les marchés publics ni d'assouplissement des règles de l'OMC. Nous espérons toutefois que les offices d'adjudication de la Confédération et des cantons profiteront de la marge de manœuvre légale en faveur de la place industrielle suisse au moment de l'attribution des commandes, même si cette dernière est limitée. En outre, il existe également la possibilité d'acquérir des biens importants pour le domaine de la sécurité sur le marché suisse. Les espaces libres à l'échelle internationale doivent être exploités, en particulier dans le domaine des affaires Offset.

Mesdames, Messieurs, je résume. Les effets du confinement ne toucheront l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux suisse de plein fouet qu'au cours des mois à venir et la préoccuperont encore pendant des années. Je m'attends à un effondrement massif au niveau des entrées de commandes. Ce développement risque d'amener de nombreuses entreprises MEM dans une situation difficile et même de mettre en péril leur existence. Pour sortir de la crise, nous n'avons pas besoin de subventions ou de programmes de relance économique. Il est essentiel de soutenir la compétitivité internationale de l'industrie. Pour cela, il faut les améliorations susmentionnées des conditions-cadres. Ces améliorations doivent être mises en place rapidement afin que les entreprises engagées dans l'industrie MEM et leurs collaborateurs puissent faire confiance aux décideurs politiques. Il vaut la peine de se battre pour ces entreprises et leurs emplois en Suisse.

Je vous remercie de votre attention et réponds volontiers à vos questions.

Zurich, le 26 mai 2020

Pour de plus amples renseignements :

Swissmem Communication
Pfingstweidstrasse 102
Case postale
CH-8037 Zurich
Tél. 044 384 41 11
E-mail : presse@swissmem.ch